



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public
Syndicat départemental de l'Isère

Plan du mercredi, le SNUDI-FO et la FNEC FP-FO écrivent au ministre Blanquer.

Monsieur Jean-Michel BLANQUER,
Ministre de l'Éducation nationale
Montreuil, le 28 novembre 2017
Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de vos récentes déclarations concernant l'organisation de la semaine scolaire.

Ainsi, vous avez déclaré au journal Le Parisien du 13 novembre : « je prépare un plan du mercredi (...) L'objectif est de venir en appui des collectivités pour que tous les mercredis (...) soient riches en activités culturelles et sportives (...) »

Dans le journal de la Ligue de l'enseignement d'octobre vous précisez : « Les PEdT (...) doivent être renforcés (...) une bonne partie sont formels (...). Cela doit changer »
Vous proposez une réflexion « En inventant le PEdT des quatre jours avec un plan pour le mercredi (..) » - « Dans certains territoires ruraux il sera bientôt plus pratique de faire des mercredis entiers de très grande qualité » Pour ce faire vous évoquez des coopérations étroites avec le ministère de la Culture, avec celui des Sports qui « s'investiront davantage dans ces activités péri scolaires ».

Le « plan du mercredi » que vous esquissez sera-t-il l'occasion de revenir à une stricte séparation du scolaire et du périscolaire, d'un retour à la semaine de 4 jours hebdomadaires ?

Quelle place auraient les PE au sein de ces « mercredi de grande qualité » ?

Quelles conséquences engendrerait ce plan sur le statut de fonctionnaire d'Etat des PE ?

Nous souhaitons être reçus pour obtenir des précisions sur les conséquences pratiques de ce plan.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre parfaite considération.

Norbert Trichard
Secrétaire général SNUDI-FO

Hubert Raguin
Secrétaire général FNEC FP-FO

